

A l'attention des rédacteurs des chroniques affaires et finance:
Azimut: programme de forage de 1,6 million \$ sur Eléonore Sud en 2010

Symbole: AZM.Croissance TSX

LONGUEUIL, QC, le 1er juin /CNW Telbec/ - Exploration Azimut Inc. ("Azimut") annonce que ses partenaires Les Mines Opinaca Ltée ("Opinaca"), une filiale à part entière de Goldcorp Inc., et Eastmain Resources Inc. ("Eastmain") financeront en 2010 un programme d'exploration de 1,6 million \$ sur la propriété Eléonore Sud située dans la région de la Baie James au Québec. Ce programme consistera en une campagne de 3 300 m de forages au diamant.

Ce programme de forage vérifiera les extensions de la zone aurifère JT, encaissée dans les sédiments, ainsi que trois autres cibles prioritaires sur la propriété. Les forages et les tranchées effectués jusqu'à présent sur Eléonore Sud ont défini un halo aurifère d'environ 1 km par 100 m, comparable au halo géochimique environnant le gisement de Roberto sur la propriété adjacente d'Eléonore de Goldcorp (voir communiqué du 7 janvier 2010). Les ressources aurifères de Roberto sont actuellement estimées comme suit: 3,15 millions d'onces dans les catégories mesurées et indiquées avec 8,2 millions de tonnes à une teneur de 11,9 g/t Au, et 6,25 millions d'onces dans la catégorie présumée avec 15,0 millions de tonnes à une teneur de 12,9 g/t Au.

L'intérêt détenu par les trois partenaires dans la propriété Eléonore Sud est actuellement distribué comme suit : Azimut 30%, Opinaca 35% et Eastmain 35%. Chaque partenaire doit financer sa part du programme pour maintenir son intérêt, sinon cet intérêt sera dilué. Azimut a révisé et approuvé ce programme mais a décidé de ne pas y contribuer. L'intérêt d'Azimut sera d'environ 27% à l'issue du programme d'exploration. En fonction des résultats obtenus, Azimut pourrait décider de contribuer à sa part dans le futur. Si l'intérêt d'un partenaire est dilué à moins de 10%, cet intérêt est alors converti en 2% de revenus nets de fonderie ("NSR").

Azimut annonce également que, sujet à l'approbation de la Bourse de croissance TSX, elle émettra en faveur de SIDEX et en faveur du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec ("FTQ") chacun 25 825 actions ordinaires au prix de 0,69 \$ par action en paiement des intérêts pour une période de six mois dus le 20 mai 2010 et totalisant 35 704,10 \$. Le paiement des intérêts est exigible en vertu de deux débentures convertibles émises par Azimut en faveur de SIDEX et de la FTQ (voir communiqué du 21 novembre 2008). Les titres émis seront assujettis à une période de détention de quatre mois et un jour suivant leur date d'émission.

Ce communiqué a été préparé par Jean-Marc Lulin, géologue et Personne Qualifiée d'Azimut selon la Norme canadienne 43-101. Azimut est une société d'exploration minière utilisant une méthodologie de ciblage exclusive pour découvrir des gisements majeurs.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

%SEDAR: 00003284EF c8621

/Renseignements: Jean-Marc Lulin, président chef de la direction, (450) 646-3015, Fax: (450) 646-3045, info(at)azimut-exploration.com;
www.azimut-exploration.com/
(AZM.)

CO: EXPLORATION AZIMUT INC.

CNW 09:00e 01-JUN-10